

LES TROPHÉES DE LA LIBERTÉ

La distribution des souvenirs de La Bastille, 1790-1793

Le 1^{er} avril 1782, des membres de la bonne société castraise se réunissent afin de fonder le Cercle de Castres, « *une société composée d'un certain nombre de citoyens unis qui ont fondé un lieu d'assemblée pour s'y réunir, s'y délasser de leurs occupations, pour lire diverses feuilles périodiques, politiques ou littéraires, pour s'y entretenir des nouveautés, et y apprendre les principaux événements de l'Europe, pour s'y amuser encore, avec jeux permis et modérés, et y goûter enfin les douceurs d'une association aussi louable que décente* », d'après l'article premier de son règlement, édicté le 25 octobre (AD81, L 1531, la série L concernant les administrations de la période révolutionnaire).

Mais les événements vont quelque peu modifier la destination de ce havre de paix : par délibération du 11 août 1790, le Cercle de Castres devient la Société des Amis de la Constitution. Ses membres décident, le 24 octobre suivant, de remplir les devoirs liés à ce nouveau statut, et « *entretenir et propager le feu du patriotisme* ».

Dans sa séance du 10 septembre, l'assemblée délibère « *qu'elle députerait vers le département pour la supplier de lui confier un monument précieux de la liberté dont il est en possession, savoir une pierre de la bastille & un bloc de plâtre représentant cette forteresse, une cuirasse de fer et un boulet de canon trouvé dans ses murs* » et demanderait au district et à la municipalité de Castres « *de permettre que ces monuments soient exposés à la vue de tous les citoyens après qu'on les aura préalablement fait promener en pompe dans la ville par la garde nationale* ». En décembre, apparemment en possession de ces objets et de l'autorisation requise, vient le temps de l'organisation de cette fête, qui doit se tenir le dimanche 12. La municipalité doit se charger « *de nommer les personnes qui doivent porter la pierre représentant la bastille ainsi que les autres trophées de la liberté, et de diriger l'ordre & la marche de la cérémonie* », à laquelle se font une joie d'assister les administrateurs du département et du district.



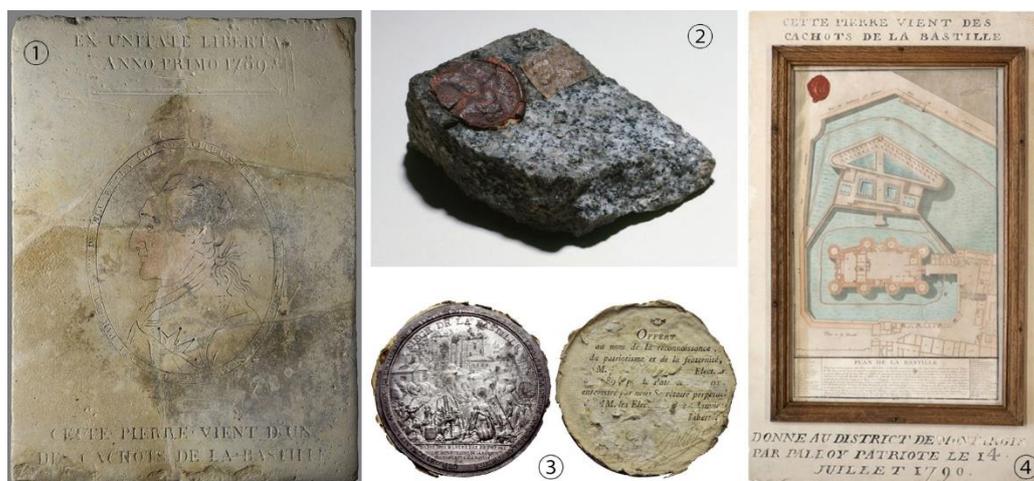
Maquette de la Bastille, exécutée dans un bloc de pierre provenant de la Bastille, selon un modèle de Palloy (1755-1835), sculpture, 37 x 98 x 50 cm, Paris, Musée Carnavalet-Histoire de Paris (inv. S503) Crédit : CC0 Paris Musées / Musée Carnavalet-Histoire de Paris

Ces précieuses reliques sont en fait des « souvenirs » de La Bastille envoyés à chaque département par « le patriote Palloy ». La démolition débute dès le 14 juillet 1789, sous l'autorité des architectes Poyet, Jallier de Savault, de La Poize et Montizon. Pierre-François Palloy, entrepreneur de maçonnerie, prend l'initiative de l'opération et en est officiellement chargé le 16 juillet par l'assemblée électorale parisienne. Il emploie près de 800 ouvriers pour démonter les murs pierre par pierre. Si les matériaux servent d'abord à diverses constructions (pont de la Concorde notamment), Palloy a ensuite l'idée de les convertir en « objets-souvenirs » (ou « produits dérivés », comme nous les appellerions de nos jours) pour commémorer l'événement.



A. Donchéry, *Pierre-François Palloy*, vers 1789, Paris, Musée Carnavalet (<http://parismusees.collections.paris.fr/en/node/152273>)

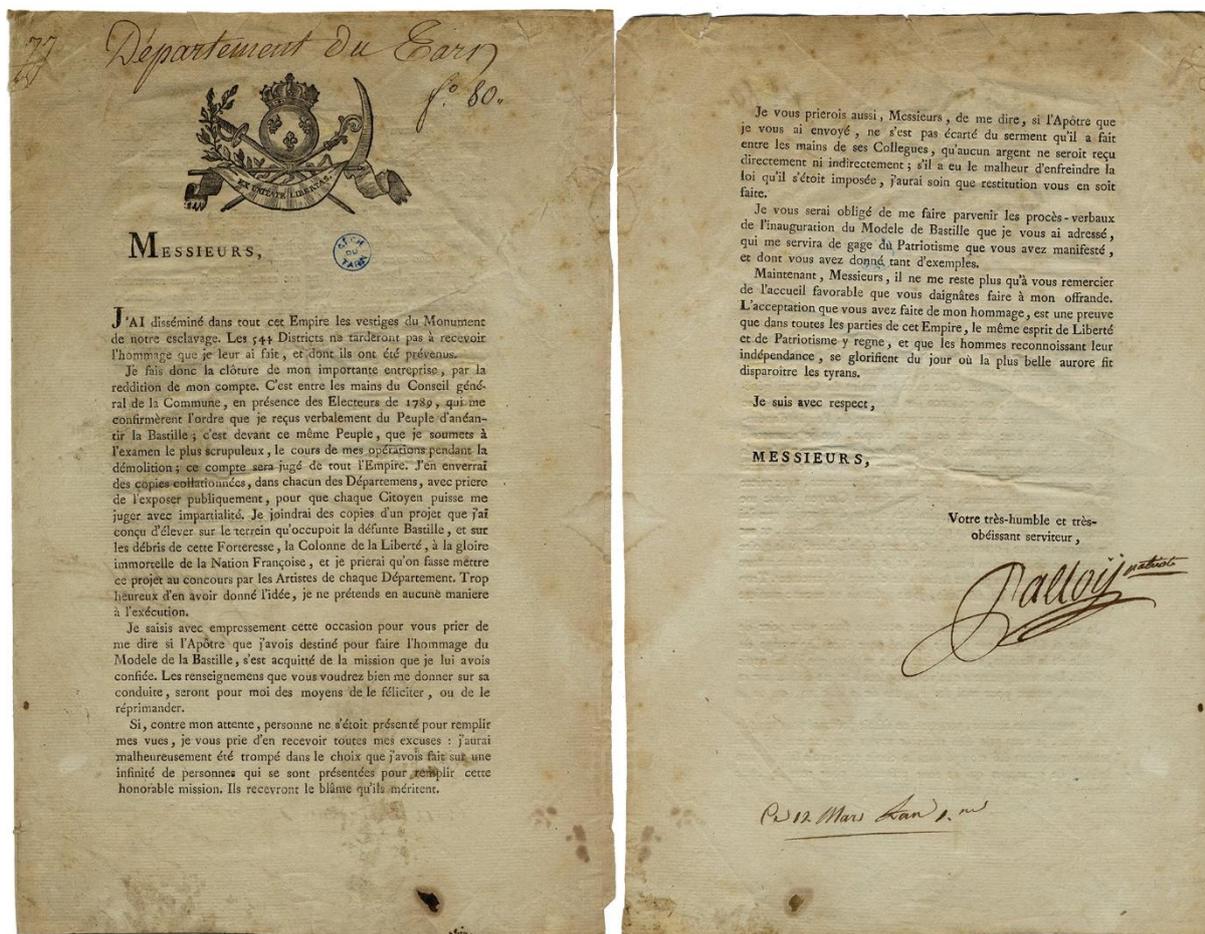
Il fait sculpter une miniature de La Bastille dans une pierre même de la forteresse puis, pour les produire plus facilement, en série, utilise un aggloméré de poudre de pierre et de mortier, le « stuc-pierre ». Car 83 maquettes (environ 40 cm de hauteur, 60 cm de largeur et 1 m de longueur) sont destinées à être envoyées à chaque département, d'autres à être commercialisées. Des dalles porteuses d'inscriptions commémoratives, effigie du roi ou plan de La Bastille, des médailles et breloques forgées avec tout genre de ferrure (chaîne, barreau, serrure, gond...), ainsi que divers objets, sont également fabriqués, pour être expédiés ou vendus, avec des « souvenirs » tels que des boulets de canon ou des clefs.



1. Pierre commémorative venant de la Bastille, avec gravure au trait du buste de Louis XVI (Quimper, Musée départemental breton) – 2. Pierre de La Bastille, avec sceau à l'emblème de la République, données par Hulin, commandant des Volontaires de la Bastille, à Louvot, député du Doubs (Paris, Musée Carnavalet, Histoire de Paris) – 3. Médaille Palloy. Siège de la Bastille. Médaille uniface frappée avec le plomb retiré des anciens scellements provenant de la démolition de la Bastille, et remise aux grands électeurs de 1789. Hennin 26, TNG PL VII, M.12, W1. (R5). Etain/Plomb 54.76 g, 85 mm. Avec son papier d'attribution au revers, signé de la main de Palloy patriote. - <https://www.numisbids.com/n.php?p=lot&sid=368&lot=617>. – 4. Pierre creusée en cuvette accueillant une gravure aquarellée sur papier de J.-B. Chapuy, représentant le plan au sol de La Bastille. "Donné au district de Montargis par Palloy, patriote, le 14 juillet 1790" ("Montargis" a été martelé). Restaurée par le Département du Loiret en 1989 (AD45 ; cl. AD45/F. Meunier).

En août 1790, Palloy crée un corps des « apôtres de la Liberté » chargés de transmettre les maquettes dans les provinces. En mars 1792, il écrit à tous les départements pour les informer qu'il a conçu le projet « d'élever sur le terrain qu'occupoit la défunte Bastille, et sur les débris de cette forteresse, la

colonne de la Liberté, à la gloire immortelle de la nation française » et souhaite qu'il soit mis au concours par les artistes de tout le pays. Il en profite pour s'enquérir si son envoyé dans le Tarn s'est acquitté de sa mission, et s'il n'a accepté aucun argent. Et demande qu'on lui envoie le procès-verbal de l'inauguration du modèle de Bastille reçu, en « *gage du patriotisme [...] manifesté* » (AD81, L 149).



Lettre circulaire envoyée aux départements par Palloy le 12 mars 1792 (AD81, 4 J 7)



Un nouveau don est effectué en août 1793, que le directoire du département accepte le 5, précisant qu'il écrit aux députés du chef-lieu pour qu'ils le lui envoient : il s'agit de « *la déclaration des droits de l'homme gravée sur une pierre de la bastille* ». Il s'adresse ainsi au citoyen Galibert, député de Castres, afin qu'il retire ce tableau et le lui transmette sans délai.

Pierre de La Bastille portant la Déclaration des Droits de l'Homme, dans le hall de l'hôtel de ville de Pontoise (95) (Wikipedia)

Les administrateurs indiquent d'autre part avoir posté le même jour à Palloy un « *extrait de registres du conseil du département du 12 décembre 1790 relatif à l'envoy que vous nous avez fait du modèle en relief de la Bastille, et accessoires* ». Comme il se plaint de n'en avoir pas reçu d'accusé de réception, ils joignent copie de ce qui lui a déjà été adressé le 14 décembre 1790, espérant qu'elle connaîtra meilleur sort : « *une expédition de l'arrêté du conseil et du procès-verbal qui eut lieu à l'occasion de la cérémonie qui fut déterminée le jour que le modèle de la Bastille fut porté dans les rues et places publiques. Vous verrez de plus, par l'art. 3 de l'arrêté, que l'administration délibéra qu'il vous seroit fait des remerciements au sujet de votre offrande, nous joignons ici une expédition de l'arrêté du conseil et du procès-verbal du 12 décembre 1790, et une copie de la lettre qui vous fut écrite le 14 décembre même année.* » (AD81, L 170)

Malheureusement, ces documents n'ont pu être retrouvés dans la série L. Pour la cérémonie de 1790, nous nous contenterons d'imaginer le défilé dans les rues de Castres en nous basant sur une gouache de Lesueur, conservée au musée Carnavalet. Quant aux objets, un inventaire en a été réalisé en 1965 : une maquette de La Bastille a été récolée au musée Toulouse-Lautrec d'Albi ; quant à la pierre portant la Déclaration des Droits de l'Homme, elle est seulement citée comme « mentionnée par des textes », et n'a donc pas été retrouvée en 1965.



Voir aussi :

« *Les maquettes et les pierres de la Bastille. Récolement des souvenirs lapidaires provenant de l'activité du patriote Palloy* », par Jean-Pierre Babelon, conservateur du Musée de l'Histoire de France aux Archives nationales, dans *La Gazette des Archives*, n° 51, 1965, p. 217-230 ; https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1965_num_51_1_1854.

Signalons qu'un exemplaire de la maquette, un « boulet de canon de La Bastille » et une dalle provenant d'un cachot, à l'effigie de Louis XVI, sont conservés aux Archives départementales du Gers.

Et pour les amateurs de pliage : <https://www.laboiteverte.fr/pour-le-14-juillet-construisez-votre-bastille-en-papier/>